

Asile : un grand pas en avant, mais la vigilance reste de mise

En mai 2004, 1280 réfugiés déboutés, dont les cas n'avaient pas encore été traités parmi les 1523 dossiers soumis entre janvier 2002 et février 2004, devaient être examinés par les autorités fédérales. Parmi ces 1280 cas, 582 personnes furent mises au bénéfice d'une admission provisoire, et 523 reçurent une réponse négative.

Suite à la mobilisation des associations, des églises, du Parti socialiste, du POP et des Verts, ainsi que d'élus de centre droite qui dénonçaient l'inacceptable arbitraire de l'Office fédéral des réfugiés, le Conseil d'Etat acceptait la création du Groupe de travail Mixte (GTM) chargé de réexaminer les dossiers de ce groupe de 523 personnes. Grâce à ce travail, de nombreux dossiers ont trouvé une solution.

D'après le communiqué du Conseil d'Etat reçu aujourd'hui, sur les 229 dossiers restant, 146 sont toujours en procédure de recours auprès de la CRA et 67 ont eu une réponse positive. 16 personnes ont reçu une réponse négative.

L'annonce de ce jour faite par le Conseil d'Etat montre que l'obstination des défenseurs du droit d'asile a forcé le cours des événements dans un sens positif. Néanmoins, il faut rappeler que le Grand Conseil, qui a terminé la première lecture du décret Melly, a toujours demandé au Conseil d'Etat que le dossier trouve une solution globale. Dès lors, nous demandons à l'Exécutif de ne rien entreprendre contre les personnes concernées aussi longtemps que le Grand Conseil n'aura pas reçu les explications demandées lors des premiers débats relatifs à cet objet.

Nous rappelons également que, dans le même temps, il avait été demandé une solution pour les 175 Erythréens et Ethiopiens, dont la situation doit être réglée sur le plan suisse. Ces personnes, résidant en Suisse souvent depuis dix ans et dont l'intégration est remarquable, sont toujours dans l'insupportable incertitude par rapport à leur avenir immédiat, toujours interdits de travail et sous la menace de renvoi.

Les associations, institutions et partis engagés pour cette cause continueront à soutenir ces personnes jusqu'à régularisation de leur statut.

Communiqué commun du Parti socialiste vaudois, du POP & gauche en mouvement et des verts.